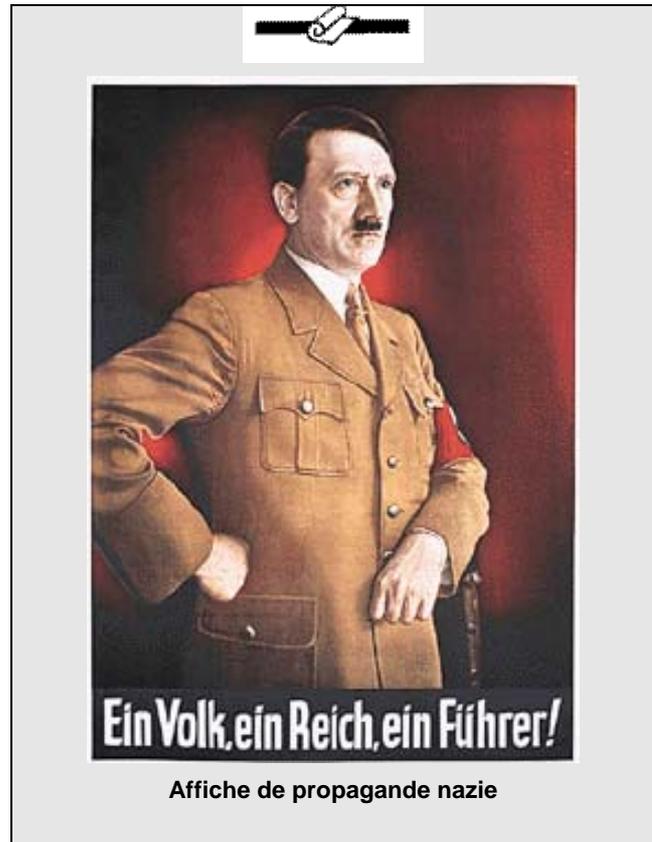


Basée sur l'idée d'une race aryenne supérieure, l'idéologie nazie s'imposera à tous les niveaux dans l'état allemand.

Le parti nazi se base sur toute une série de principes. L'ensemble de ces principes constitue ce que l'on appelle une idéologie. Celle-ci fut énoncée par Hitler dans un ouvrage qu'il écrivit en 1924 et intitulé *Mein Kampf* (Mon combat).

Dans l'idéologie nazie (national-socialiste), **la race est la clef de l'histoire du monde**, le fondement du conflit opposant les Aryens aux Juifs. Pour garantir l'avenir de la nation allemande, il faut préserver son sang aryen : *"Il faut protéger l'existence et la reproduction de notre race et de notre peuple, la subsistance de nos enfants et la pureté de notre sang, la liberté et l'indépendance de notre patrie."* La race aryenne doit dominer le monde en s'assurant l'espace vital (*Lebensraum*) nécessaire, au détriment des peuples considérés inférieurs, parmi lesquels les Juifs et les Tsiganes.

Ceci est illustré par l'affiche ci-contre et son slogan : *Ein Volk, ein Reich, ein Führer* (Un peuple, un empire, un guide). Le peuple en question serait donc constitué d'Aryens, **race supérieure entre toutes, qui devraient disposer d'un territoire pouvant assurer leur subsistance**. Cette race supérieure et cet empire devant être dirigés par un chef unique, Hitler.



Affiche de propagande nazie

Pour mettre en place son idéologie, le parti nazi aura le plus souvent recours à la **force** et à la **brutalité**. Dans un premier temps, Hitler mettra sur pied, dès 1921, les SA (Sections d'assaut). Il s'agissait d'une milice privée forte de 400 000 membres. Cette milice para-militaire était le plus souvent utilisée pour effectuer des coups de main et des actions musclées contre les opposants au parti nazi. Lorsque les SA devinrent gênants pour Hitler, il n'hésita pas à les faire éliminer. Les dirigeants des SA furent donc tués dans la nuit du 30 janvier 1934, appelée **la nuit des longs couteaux**.

Les SS (SchutzStaffel signifiant échelon de protection) prendront ensuite le relais. Il s'agissait de troupes d'élites entièrement dévouées à la cause nazie et triées sur le volet en fonction de leur appartenance à la race aryenne. Les SS feront régner la terreur dans les territoires occupés et seront chargés de l'administration des camps de concentration.

Outre ces mesures para-militaires et militaires, Hitler assoira son pouvoir grâce à la **propagande**, dirigée par Joseph Goebbels. La propagande était le moyen de diffuser l'idéologie nazie au plus grand nombre par le biais des journaux, d'affiches, par le cinéma, les arts, la radio, l'enseignement,... Partout, la haine du juif et de l'ennemi sera affichée. Ce fut un véritable lavage de cerveaux pour les allemands.

On notera également la mise sur pied d'un système social entièrement dévoué au parti. Les jeunes allemands sont très tôt enrôlés dans les Jeunesses Hitlériennes. Dans ce mouvement, l'état se substitue aux parents et prend en charge l'éducation des enfants d'un point de vue physique et moral. Le parti nazi choisit également d'éliminer les allemands les plus faibles, les handicapés mentaux et physiques, personnes qui par leur faiblesses ne peuvent trouver place dans la société rêvée par les nazis.

Comme on le voit, le parti est présent à tous les niveaux : militaires, politiques, privés, ... C'est également le seul parti politique au pouvoir. Toute action, qu'elle soit collective ou individuelle doit être effectuée en fonction de la réalisation des objectifs du parti. On qualifie généralement ce genre de régime politique de **totalitarisme**.

Mûs par la haine contre le peuple juif, les dirigeants nazis mettront tout en oeuvre pour éliminer ce peuple qu'ils considèrent comme une menace pour leur nation.

La haine déployée contre les juifs trouve ses fondements dans des idées ancrées de longue date dans l'esprit de nombreux européens de l'époque. Sur ce fond d'antisémitisme vient en plus se greffer l'idée que l'Allemagne a perdu la première guerre mondiale à cause des juifs qui de surcroît soutiennent le gouvernement en place avant l'arrivée des nazis au pouvoir. Très tôt, Hitler lorsqu'il définira le programme du parti nazi s'en prendra aux juifs, convaincus qu'ils sont la cause de tous les maux de l'Allemagne.

Par la suite, le parti nazi renforcera son action contre les juifs par toute une série de mesures, toutes plus dures les unes que les autres. Pour les faire appliquer et respecter, les nazis n'hésitent pas à recourir à la brutalité avec l'aide des SA dans un premier temps et des SS par après.

Dès l'accession de Hitler au pouvoir, en 1933, les juifs ne peuvent plus exercer certaines professions. De même, les magasins juifs doivent être boycottés par les allemands. En 1935, **les lois de Nuremberg** interdisent les mariages mixtes entre allemands et juifs et la citoyenneté allemande leur est retirée.

En 1938, l'agression d'un conseiller de l'ambassade d'Allemagne à Paris, Ernst vom Rath, par un jeune juif polonais donnera un prétexte à Hitler pour déclencher **La nuit de cristal**. Durant la nuit du 9 au 10 novembre 1938, les SA, les SS et les jeunesses hitlériennes s'en prennent aux synagogues et aux locaux des organisations israélites, ainsi qu'aux magasins et aux biens des particuliers. 35.000 juifs environ seront aussi arrêtés et envoyés dans des camps. Ils seront pour la plupart libérés contre rançon. L'extermination n'est pas encore d'actualité.



Extrait du programme du Parti Nazi (1920)

1. Nous demandons la constitution d'une Grande Allemagne. [...]

4. Seuls les citoyens bénéficient des droits civiques. Pour être citoyen, il faut être de sang allemand, la religion importe peu. Aucun Juif ne peut donc être citoyen.

5. Les non-citoyens ne peuvent vivre en Allemagne que comme hôtes et doivent se soumettre à la législation sur les étrangers.

6. Le droit de diriger l'Etat et de faire les lois est réservé aux seuls citoyens. Nous demandons donc que toute fonction publique ne puisse être tenue par des non-citoyens.

7. Nous demandons que l'Etat allemand s'engage à procurer à tous le citoyens des moyens d'existence. Si ce pays ne peut nourrir toute sa population, les non-citoyens devront être expulsés du Reich. [...]

23. Nous demandons une lutte contre le mensonge politique et contre sa propagation par les journaux. Pour permettre la création d'une presse allemande, nous demandons que :

a) tous les directeurs et journalistes des journaux de langue allemande soient des citoyens allemands ; [...]

c) soit interdite par la loi toute participation financière ou toute influence des non-allemands [...]

24. Nous demandons la liberté en Allemagne de toutes les religions, dans la mesure où elles ne mettent pas en danger ou n'offensent pas le sentiment moral de la race germanique. [...] Le Parti combat l'esprit judéo-matérialiste. [...]

Munich, le 24 février 1920

Les camps de concentrations et d'extermination seront l'outil développé par les nazis pour anéantir leurs opposants et tout qui leur semble négligeable. La solution finale quant à elle consiste en la décision délibérée d'exterminer l'ensemble de la population juive d'Europe et en la mise en place des moyens nécessaires à cette extermination.

Arrêtés grâce aux services de renseignements de la Gestapo ou sur dénonciation, les opposants au régime nazi sont ensuite **déportés** vers les camps de concentration ou d'extermination. On peut être déporté pour une série de raisons. Les victimes des camps ne sont pas que des **juifs**, on dénombre également des prisonniers politiques de toutes nationalités, les **tziganes**, les **témoins de jehovah**, les **apatrides**, les **prisonnier de droit commun**, les **homosexuels**, les **handicapés**, les **asociaux**,... Tout cela sans distinction d'âge ou de sexe.

Tous ces prisonniers sont acheminés dans les camps par des convois ferroviaires dans des conditions déplorables : pas de nourriture, absence totale de confort, promiscuité. Les plus faibles ne résistent pas à ce transport. Arrivés sur place, une première **sélection** s'opère entre ceux aptes au travail et ceux considérés comme inaptes. Ceux-ci seront immédiatement éliminés. Ceux qui sont considérés aptes sont ensuite dépouillés de leurs effets personnels et "déshumanisés".



On faisait pénétrer les gens, une fois déshabillés, dans une salle de douches et, par un orifice dans le plafond, on lançait des capsules de gaz. Un SS regardait par un hublot l'effet produit. Au bout de cinq à sept minutes, lorsque le gaz avait fait son œuvre, il donnait le signal pour qu'on ouvre les portes. Des hommes avec des masques à gaz – ces hommes étaient des détenus – pénétraient dans la salle et retiraient les corps. Ils nous racontaient que les détenus devaient souffrir avant de mourir, car ils étaient agrippés les uns aux autres en grappes et on avait beaucoup de mal à les séparer.

Témoignage de Marie-Claude Vaillant, survivante des camps, au procès de Nuremberg le 28 janvier 1946

Tout le monde porte le même uniforme et dispose d'un numéro de matricule qui dans certains camps, comme Auschwitz, est tatoué sur l'avant bras. Un long calvaire commence alors. Levés aux aurores, les prisonniers travaillent presque sans relâche durant toute la journée en ne recevant qu'un morceau de pain et un peu de soupe pour toute nourriture. Une fois la journée terminée, les prisonniers retrouvent leurs baraquements où ils doivent s'entasser à plusieurs sur un lit. Régulièrement des sélections sont effectuées. Les prisonniers doivent alors passer devant un médecin qui en l'espace de quelques secondes décidera de leur aptitude au travail. Ces sélections sont souvent évoquées par les survivants des camps comme des moments extrêmement traumatisants puisque déterminant pour leur survie. Les responsables du camp disposent du droit de vie et de mort sur les détenus. Dès qu'un prisonnier est considéré comme inapte, il est envoyé avec d'autres dans les chambres à gaz.

La décision d'exterminer l'ensemble de la population juive d'Europe, également connue sous le nom de **Solution Finale**, fut prise lors de la conférence de Wannsee, le 20 janvier 1942. Que ce soit par mort immédiate ou par mort différée, tous les juifs disparaîtraient de l'Europe. Le compte rendu de cette réunion ne dit rien sur la manière dont devait se faire cette «disparition», bien que l'on sache par le témoignage de Eichmann que la question fut très ouvertement discutée lors de la réunion. En pratique, deux méthodes furent utilisées: la fusillade et le gazage. Environ **6 millions d'individus** ont été les victimes de ce programme d'extermination, motivé par une idéologie raciste, qui constitue l'un des plus grands crimes de l'histoire de l'humanité.

Des actes tels que ceux qui ont été perpétrés sous le régime nazi ne pouvaient rester impunis. L'ampleur de ces crimes nécessita la création d'un tribunal exceptionnel pour statuer sur le sort des responsables.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les premières accusations pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité sont lancées. Ces crimes sont codifiés en 1945 en vue du procès de Nuremberg. Celui-ci commence le 18 octobre 1945, à l'instigation du Royaume-Uni, de l'URSS, de la France et des Etats-Unis. Il a pour but de punir les dirigeants nazis coupables de nombreuses déportations et exterminations. Le choix de la ville de Nuremberg est un symbole à lui seul. Cette ville avait été un haut lieu du nazisme. C'est là que le parti réunissait ses congrès.

C'est à Nuremberg aussi qu'avaient été annoncées les lois racistes de 1935.

Durant ce procès trois types de crimes seront jugés :

Les crimes de guerre. Ce sont des violations des lois et des coutumes de la guerre, des atteintes injustifiées à la population civile et militaire. Cette catégorie de crimes comprend le pillage des richesses publiques et privées.

Les crimes contre la paix. Ils ont été énoncés dans le Pacte de la Société des Nations et dans le Pacte Briand-Kellog en 1928. Ils désignent les guerres d'agression en violation des traités et des accords internationaux. Jusqu'en 1928, aucune sanction n'a été retenue.

Les crimes contre l'humanité. Catégorie d'infractions comprenant l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation commises contre la population civile pendant ou avant la guerre. Mais aussi la persécution pour motifs raciaux, religieux et politiques.

24 personnes seront jugées lors de ce procès. 12 sont condamnés à mort, 3 à la prison à vie, 4 à des peines de 10 à 20 ans ; 3 sont acquittés.

Et les autres ? Il n'y avait pas que 24 coupables. Bon nombre de dirigeants nazis et de membres du parti durent également rendre des comptes et furent jugés à l'occasion d'autres procès. Certains avaient réussi à prendre la fuite et n'ont jamais été retrouvés. D'autres furent capturés bien des années plus tard et furent jugés. Il y a peu, le procès de Maurice Papon, en France, a fait couler beaucoup d'encre.

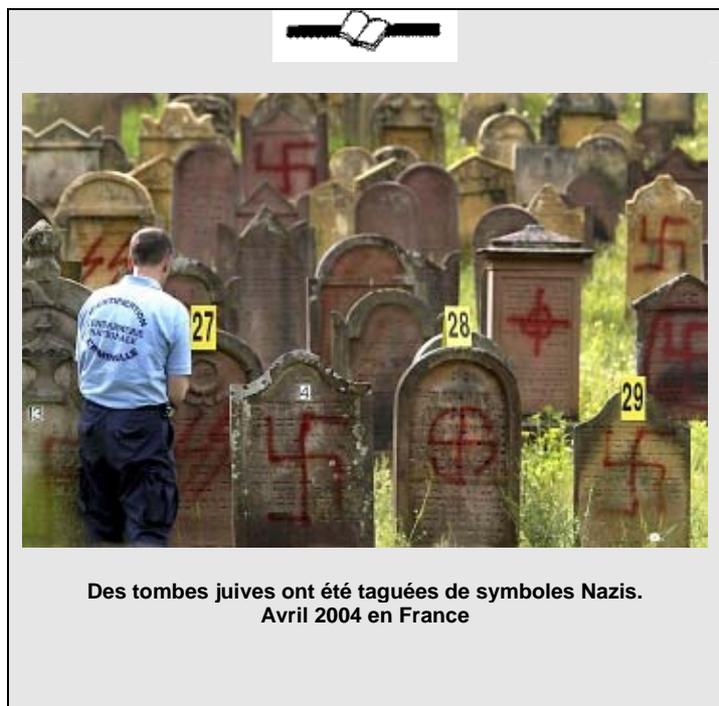


Le banc des accusés au procès de Nuremberg

A l'heure actuelle, on trouve encore bon nombre de partisans des idées de l'extrême droite, voire même des nazis. Des partis d'extrême droite "légaux" aux groupuscules néo-nazis et passant par les révisionnistes et les négationnistes, tous sont animés par la haine et le racisme.

On constate en Europe la montée des partis d'extrême droite dans divers pays : le Front National en France, le FPÖ en Autriche, la Ligue du Nord en Italie, le Vlaams Belang et le Front National en Belgique. Jouant sur les sentiments d'insécurité et des **arguments populistes**, ces partis savent se faire entendre, entre autres, des électeurs vivant dans des quartiers défavorisés où les problèmes de chômage, de logement et de violence sont importants. Ces **partis d'extrême droite** font croire aux électeurs qu'ils vont pouvoir régler ces problèmes notamment en excluant les étrangers. Parmi les électeurs de l'extrême droite on trouve également des citoyens qui veulent montrer qu'ils ne sont plus d'accord avec la manière de gouverner des partis "traditionnels". C'est ce qu'on appelle des **votes de protestation**.

Mis à part ces partis d'extrême droite qui ont pignon sur rue, on peut rencontrer d'autres groupes de personnes tout aussi peu fréquentables. On trouve encore à l'heure actuelle toute une série de personnes qui admirent ce qu'ont été le parti nazi et ses dirigeants. La plupart du temps, ces individus se regroupent entre eux et forment des groupuscules **néo-nazis** qui n'hésitent pas à utiliser les symboles du nazisme allemand, la croix gammée, les croix celtiques, le salut hitlérien, etc... Commettant des actes racistes et violents, ces groupes sont le plus souvent dans l'illégalité. Il est à noter qu'ils ont bien souvent des contacts avec les partis "officiels" auxquels ils donnent des "coups de main", sécurité lors des meetings, campagnes d'affichage, ...



Enfin, on trouve également des personnes qui nient en bloc les exterminations qui ont eu lieu dans les camps ; on les appelle des **négationnistes**. D'autres essaient plutôt de falsifier les données, de les revoir à la baisse ; on les appelle les **révisionnistes**. Leurs théories trouvent un écho favorable dans les groupes néo-nazis dont il est question ci-dessus ainsi qu'auprès de certains dirigeants de partis d'extrême droite.

Face à cela nous nous devons de rester vigilant. En Belgique, il existe un dispositif légal contre cela. La "**loi Moureaux**", du 30 juillet 1981 vise en effet à réprimer les actes inspirés par le racisme et la xénophobie, qu'ils aient été commis dans des discours publics, dans des actes commerciaux (refus de louer un immeuble à une personne en fonction de sa couleur de peau par exemple), dans l'accès à un emploi, dans le cadre des services publics. L'appartenance à des groupements racistes est aussi réprimée par cette loi. La loi belge punit également la minimisation, la négation, l'approbation et la justification du génocide commis par les nazis durant la seconde guerre. Depuis 1998, une nouvelle loi vient compléter la loi Moureaux. Cette dernière précise qu'un parti politique qui émet des idées contraires aux Droits de l'Homme, ne pourra plus recevoir de dotation. Cette dotation est une somme d'argent allouée par l'Etat aux partis politiques pour permettre leur fonctionnement (payer les salaires des employés du parti, les loyers de leurs locaux, ...).

D'un point de vue politique, les partis démocratiques belges ont décidé de mettre en place un "**cordon sanitaire**" entre eux et les partis d'extrême droite. Il s'agit d'une barrière imaginaire qui interdit aux partis démocratiques de s'allier avec les partis d'extrême droite et de collaborer avec eux. Cette décision a été consignée dans la "**Charte démocratique**".